Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

Tableau récapitulatif des dispositifs d'aides

Ce tableau reprend les dispositifs d'aides au niveau national et régional Occitanie (maj : mai 2021)

DISPOSITIFS	BENEFICIAIRES	CONDITIONS	MONTANT	CALENDRIER
ACTIVITE PARTIELLE (pour associations employeuses)	Tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable : - Soit à une réduction de l'horaire de travail en deçà de la durée légale de travail, - Soit à une fermeture temporaire de l'établissement.	L'association doit se trouver dans l'un des cas suivants : - fermeture administrative, - baisse d'activité, - impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour la protection de la santé des salariés.	Prise en charge par l'Etat et l'UNEDIC à 100% de leur rémunération nette pour les salariés au SMIC et à 70% de la rémunération nette pour les autres salariés dans la limite de 4,5 fois le SMIC	Dispositif actuel en vigueur jusqu'au 30/06/2021
FONDS DE SOLIDARITE	Toutes les associations employant au moins 1 salarié.	Avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public entre le 01/12/2020 et le 31/12/2020. ou Avoir subi une perte de CA mensuel d'au moins 50% entre le 01/12/2020 et le 31/12/2020 par rapport à la même période de l'année précédente ou au CA mensuel moyen de 2019.	Jusqu'à 10 000 € par mois ou jusqu'à 20% du CA.	Dossiers à déposer mensuellement jusqu'au 30/06/21.
FONDS URGENCESS* (pour associations employeuses) * Economie sociale et solidaire	Associations ayant entre 1 et 10 salariés	Subir des difficultés économiques suite à la crise sanitaire. L'aide est prioritairement destinée aux structures n'ayant pas pu bénéficier du fonds de solidarité.	Entre 5 000 € (1 à 3 salariés) et 8 000 € (4 à 10 salariés).	Demande via le formulaire de contact en ligne : ICI

DISPOSITIFS	BENEFICIAIRES	CONDITIONS	MONTANT	CALENDRIER
EXONERATION & AIDE AU PAIEMENT DES CHARGES SOCIALES POUR LA PERIODE DU COUVRE-FEU D'OCTOBRE 2020 ET POUR LE SECOND CONFINEMENT	Toutes les structures sportives de moins de 250 salariés ou qui subissent une perte de 50% de leur CA.	Concerne les périodes d'emploi entre le 01/09/2020 et le 28/02/2021. ou pour les employeurs soumis à une interdiction d'accueil du public, jusqu'au dernier jour du mois précédent celui où cette interdiction a pris fin	Cotisations sociales des périodes considérées.	Déclarations via les "Déclarations Sociales Nominatives"
PRÊTS GARANTIS PAR L'ETAT (PGE)	Toute association	Étalement possible de l'amortissement du PGE sur 1 à 5 ans. Taux du PGE pour les PME compris entre 1 et 2,5%.	Jusqu'à 25 % du CA de 2019 ou 2 années de masse salariale pour les structures créées depuis le 01/01/2019.	Date limite d'obtention jusqu'au 30/06/2021
PRÊTS DIRECTS DE L'ETAT	Toute structure sportive de moins de 50 salariés	Ne pas avoir bénéficié du PGE	- Jusqu'à 20 000 euros pour les structures de moins de 10 salariés. - Jusqu'à 50 000 euros pour les structures entre 10 et 49 salariés.	Activation auprès des CODEFI jusqu'au 30/06/21
AIDE A L'EMBAUCHE DES MOINS DE 26 ANS	Toute structure embauchant une personne de moins de 26 ans. "Un jeune une solution"	- La personne doit être embauchée au plus tard le 31/05/2021 en CDI ou en CDD pour au moins 3 mois. - Montant maximum de la rémunération égal à 2 fois le SMIC.	Jusqu'à 4 000 euros sur un an.	Signature du contrat au plus tard le 31/05/2021.
AIDE A L'EMBAUCHE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION	Toute association	Valable pour la 1ère année du contrat conclu au plus tard le 31/12/2021 jusqu'à un niveau master	Jusqu'à 5 000 euros pour les moins de 18 ans et jusqu'à 8 000 euros pour les majeurs.	Signature du contrat au plus tard le 31/12/2021
FONDS DE SOLIDARITE FNSMR	Toute association affiliée	Ce fonds est destiné aux situations d'urgence (cessation de paiement ou d'activité, impossibilité d'honorer des factures, le loyer...)	Prêt à taux 0 remboursable sur deux ans maximum. Accompagnement spécifique de la FNSMR	Pas de date limite de demande Dossier ici

Ressources

- Sites officiels :
  - ✓Ministère des Sports : https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/
  - ✓Site Associations.gouv.fr : https://www.associations.gouv.fr/covid.html

- Sites institutionnels :
  - ✓FNSMR : www.fnsmr.org
  - ✓CRSMR OPM : opm.sportrural.fr

Ressources

- Autres sites :
  - ✓ Mouvement associatif (MA) : https://www.lemouvementassociatif.org
  - ✓ Hexopée (ex-CNEA) https://www.hexopee.org/publication/643

Les ressources et outils identifiés par le MA

- Guides, fiches, pages conseils...
- Outils de mises en relation (plateformes, réseaux sociaux,…)
- Outils de travail collaboratif
- Analyses
- …

Les ressources et outils identifiés par le MA

LES ASSOS FACE AU COVID-19 - Ressources & outils

Thématique	Secteur d'activité	Type de ressource	Nom de la ressource	Description succincte de la ressource	Source / Auteur	Lien	Actualisati
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Guides, fiches, pages conseils...	**plateforme benevolat.fr**	Le portail bénévolat.fr regroupe les acteurs du bénévolat qui proposent des accompagnements en bénévolat/mécénat de compétences, à distance. Choisissez celui qui correspond le mieux à votre besoin !	Benenova. France Bénévolat. Latitudes. Passerelles & Compétences. Pro Bono Lab. Tous	https://benevolat.fr/	en continu
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Guides, fiches, pages conseils...	**compilation d'initiatives réalisé par la FAS**	Retrouvez la compilation d'initiatives réalisé par la FAS pouvant vous aider, avec des focus régionaux !	Fédération des Acteurs de la Solidarité	https://www.federationsolidarite.org/initiatives-aide	NC
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Guides, fiches, pages conseils...	**Tous confinés tous engagés**	Durant la crise Covid-19, plateforme de mécénat de compétence sur le terrain ou à distance pour les associations	mouvement d'entreprises citoyennes	https://confines-engages.fr/#association	en continu
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Guides, fiches, pages conseils...	**Dispositif Pro Bono Lab pour les assos**	Associations, vous avez un besoin en compétences ? Remplissez ce questionnaire en ligne afin d'être mis en lien avec les personnes ressources !	Pro Bono Lab	https://fr.surveymonkey.com/r/ProBonoLab	
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Guides, fiches, pages conseils...	**Groupe des Assos**	Besoin de conseils, d'accompagnement sur le numérique pour mieux organiser votre activité ? N'hésitez pas à rejoindre le Groupe des Assos lancé par Hello	HelloAsso	https://www.facebook.com/groups/LeGroupeDesAssos	
Asso et Covid 19	Tous secteurs	Documents d'analyse (résultats d'enquête...) et	**webinaires pour les associations**	Aujourd'hui, dans cette situation de confinement liée au Covid-19 (Coronavirus), les besoins des associations en termes de numériques et de connexion à distance sont importants. Les	HelloAsso, Le Mouvement	https://www.helloasso.com/blog/confinement-des-webinaires-pour-les	

Formations du Conseil Régional

- Offre de formation gratuite d’étendue aux bénévoles d’associations
- Formations en ligne et en autoformation
- Condition : être déclaré en préfecture comme administrant l’association
- 155 cursus de formation et près de 10 000 modules
- Lien d’accès : https://occitanie-eformation.laregion.fr

Formations du Conseil Régional

- Bases de l'informatique - Bureautique
- Enseignements généraux
- Prévention - Santé
- Management - Entreprenariat - Marketing
- Langues
- Compétences transverses - Outils d'orientation
- Design - Conception Assistée par Ordinateur
- Numérique - Systèmes-réseaux
- Ingénierie Pédagogique
- Secrétariat - Comptabilité - Ressources humaines